



# Compte rendu du Conseil d'Administration n°09 du 05 novembre 2015



**Etaient présents :** Michel AGRUNA, Guy BACHE, Pierre BAILLET, Bernadette BARRERE, Mélanie BRETHOUS, Jean-François BROQUERES, Aurore BRUNELLO, Bertrand CAPUCH, Patrice CASTETS, Thierry CAUBET, Michel DECLA, Mathieu DESTEPHEN, Jean-Pierre DUPONT, Fabienne DUTOYA, Max LACAVE, Céline LAFFARGUE, Martine LASCOMBES, Bernard LESPERON, Ghislaine LURBE, Michel RAYMOND, Franck SERVE, Muriel SOURIGUES CHINON.

**Etaient excusés :** Gilles BLAQUIERE, Christophe DUSSAU.

**Etaient absents :** Eric PASSICOUSSET.

Le Président, Franck SERVE, ouvre la séance à 20h30. Le secrétariat est assuré par Coralie HUE LOCATELLI.

Franck SERVE accueille Mr DUCASSE DANTEZ, artiste peintre qui est venu ce soir pour rencontrer les membres du CA de la FFCL. Il a travaillé cette année avec les acteurs de course landaise afin de créer des œuvres, qui pourront servir à la promotion de notre sport et de notre tradition. Pour ce faire, il souhaite offrir ce soir à la FFCL, une de ces œuvres. Il se tient volontiers à notre disposition pour travailler avec nous. Franck SERVE le remercie de sa présence et de son cadeau.

Suite au décès de Christian BRETTE, le Conseil d'administration de la FFCL lui rend hommage en respectant 1 minute de silence.

Le Compte rendu du Conseil d'Administration n°8 du 01 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

## 1. Section sportive

### a. Championnat de France

Bertrand CAPUCH fait le bilan de ce 60<sup>ème</sup> championnat. Il s'est avéré décevant sur la fréquentation, notamment à cause du temps incertain qui a peut être nuit à la venue des spectateurs. Cela reste frustrant au vu des efforts de communication fournis.

#### Concernant la partie sportive

Le championnat est un bon cru, avec un investissement positif des acteurs. A partir de la 4<sup>ème</sup> vache, les écarteurs se sont plus impliqués. Le suspense a été présent jusqu'au bout.

Le Conseil d'Administration félicite les 2 champions : Alexandre DUTHEN et Guillaume VERGONZEEANNE ainsi que tous les participants.

Un point négatif est à relever sur l'accueil des acteurs aux vestiaires. Les installations mises à leur disposition ne sont pas adaptées. A nous de voir avec la municipalité pour les futurs championnats.

Jean-François BROQUERES revient sur le déroulé du championnat. Il fait remarquer qu'il a mis du temps à démarrer et que le championnat est trop long. Selon lui, cela freine certainement de nombreux spectateurs qui ne veulent pas venir pour une épreuve si longue. Il souhaite que la possibilité de raccourcir le championnat soit discutée en section sportive ...

Michel AGRUNA répond que c'est inévitable, la seule solution pour que les écarteurs attaquent serait d'éliminer à la 6<sup>ème</sup> vache le dernier au classement intermédiaire. Cela les forcerait à attaquer d'entrée ... Il fait également remarquer qu'il ne faut pas mettre les vaches les plus attendues à la fin uniquement mais également ne plus accepter le départ à vide pour les sauteurs ... Il y a de nombreuses options à travailler.

Le Conseil d'Administration est d'accord à l'unanimité sur l'opportunité de revoir la formule du championnat.

Franck SERVE confirme que le prochain Championnat de France aura lieu à Dax en 2016.

#### Concernant l'organisation autour du championnat.

Certains anciens champions, se sont plaints de ne pas avoir été bien informés du déroulé de leur mise à l'honneur : ils ont reçu pourtant un courrier mais ils n'en ont pas bien pris connaissance ...

-Le Conseil d'Administration remercie ceux qui ont été présents et ont participé.

La remise des médailles n'a pas été assez valorisée.

Il faut revoir tout cet avant-spectacle pour une meilleure mise en valeur.

Les jeunes qui ont participé à la course du matin remercient la FFCL pour leur accès en talenquères pour le championnat.

Franck SERVE revient sur l'après-spectacle très positif ... Le podium a été bien accueilli, il y a eu du monde, c'était intéressant et porteur pour nous. Merci à Eurofilm pour le travail fourni.

Il souligne également l'excellente prestation de la musique pendant ce long championnat.

Il faudra revoir également la remise des prix qui n'a pas été faite au centre de l'arène, une partie du public n'a donc pas vu grand-chose ... La cérémonie après championnat doit être revue et améliorée.

Concernant les repas organisés par la Tumade, des difficultés nous ont été rapportées. Il a fallu rembourser des personnes. Sur le repas VIP : il faudra mieux organiser l'accessibilité et peut être proposer une prestation « supérieure » à l'avenir. L'idée d'un repas debout a été très bien accueillie, cela a permis d'échanger.

Un contrôle anti-dopage a eu lieu le jour du championnat : les 4 résultats sont revenus négatifs. Le contrôleur a noté la très bonne organisation et est reparti enchanté par le sérieux et la rigueur des personnes impliquées (sportifs et encadrement).

#### b. Réunion hivernale

Un point a été fait avec les comptables et les jurés : bilan de la saison, points positifs et négatifs et projet pour 2016.

Les délégués seront réunis prochainement

Réunions à venir les 18/11 et 19/11 avec les ganadero et les chefs de cuadrillas de 1<sup>ère</sup> catégorie.

Réunion au Houga avec les clubs de l'Armagnac : il n'y a pas eu de remarques concernant le sportif. Cette réunion a permis de faire rencontrer entre eux les nouveaux présidents de club (président depuis moins de 3 ans), comme cela avait été fait à Donzacq au mois de juin. 70 personnes étaient présentes. Cette rencontre amicale avait pour but de présenter la FFCL, les comités régionaux, l'amicale des clubs et l'Union des Clubs Taurins Paul Ricard. Cela a permis de recentrer le rôle de la FFCL et son utilité pour les clubs. Guillaume MARSAN a cette fois encore bien joué son rôle d'animateur et a contribué à la convivialité de la soirée.

#### c. Ecole Taurine

Les inscriptions ont eu lieu le 09/10 à Aubagnan

Les séances de préparation physique ont déjà commencé le dimanche matin et sont prévues jusqu'en janvier. Se sont inscrits cette année : 5 sauteurs + 6 écarteurs + 2 entraîneurs + 3 sauteurs juniors + 1 écarteur junior + 1 écarteur de seconde

La formation des 1<sup>er</sup> secours se fera fin avril, après la séance d'évaluation

Nouveautés pour 2016 : il y a deux demandes pour des moniteurs supplémentaires => Stéphane CASTAINGS pour la partie contre-piste et Jean-Christophe MALLET pour la partie piste.

Ils souhaitent tous deux entrer à l'école taurine et le l'encadrement serait ravi de les accueillir.

Le Conseil d'Administration valide ces deux demandes à l'unanimité.

L'encadrement de l'école taurine propose une modification de règlement concernant la rotation des ganaderos pour la fourniture du bétail :

- Maintenir 1 ganadero de seconde
- Décider que ce soit le vainqueur de l'Escalot bétail qui amène le bétail

Michel AGRUNA demande un vote à bulletin secret.

Est-ce que le Conseil d'Administration souhaite changer de formule ??

⇒ NON 18

⇒ OUI 2

La rotation reste donc la même.

Le Championnat des jeunes 2016 devrait avoir lieu dans l'Armagnac, il faudrait demander lors de l'AG de l'Armagnac que les clubs intéressés posent leur candidature. Il faut mettre en place un cahier des charges précis pour ces candidatures.

Bougue avait candidaté en 2014 et Toujouse avait été choisi. Garlin et Estang candidatent pour 2016.

## **2. Section administrative.**

Depuis le point au 30/09/2015, il y a 6 spectacles supplémentaires déclarés.

Liste des ganaderos validés pour 2016 : Armagnacaise, Aventura, Béarn Armagnac, Dal, Dargelos, De la Mecque, Deyris, Dussau, Maynus Vert Galant + Pernaut et De Buros pour les éleveurs de course landaise.

La ganaderia Cap de Gascogne ne renouvèle pas sa licence pour 2016.

Les membres du Conseil d'Administration demandent à ce qu'ils soient tenus au courant des décisions des commissions suite à leur réunion (notamment la commission de validation des demandes de licences). La validation officielle est faite ce soir lors du Conseil d'Administration, cela sera mentionné sur le site Internet.

Concernant la présentation de la cuadrilla 2016 de La Mecque prévue le samedi 21 novembre, elle ne pourra pas avoir lieu avec le bétail de sa ganaderia car la licence ne sera valable qu'à partir du 1er janvier 2016. Un courrier sera fait au club pour les en informer, la déclaration a été reçue à la FFCL lundi 02 novembre.

Le Club Boletero a régularisé la course de Saint Vincent de Tyrosse du mois d'août ainsi que la mesure administrative appliquée.

Les clubs n'ayant pas encore régularisé diverses mesures administratives vont être relancés par courrier la semaine prochaine, avec un délai au 31/12 (Ondres, Grenade, Arthez, Souston, Préchacq, Castaignos, Boletero, Doazit, Bastenne, Maumusson, CT Nogaro, OT St Vincent de Tyrosse). Si ce n'est pas régularisé, ils ne pourront pas s'affilier en 2016.

Point sur les courses déclarées après le 1<sup>er</sup> mars : environ 90 spectacles sur 557

Fabienne DUTOYA présente ensuite les propositions de modifications du règlement administratif de la FFCL.

Certains articles ont été complétés ou modifiés :

### **Art. A-3.2.1.4 : Licence 1 course**

Cette licence ne sera octroyée qu'à la condition que la demande ait été formulée dans les formes requises auprès de la FFCL au moins 5 jours avant le spectacle.

### **Art. A-3.2.1.5 : Licence 5 courses**

Cette licence ne sera octroyée qu'à la condition que la demande ait été formulée dans les formes requises auprès de la FFCL au moins 5 jours avant le spectacle.

### **Art. A-5.2.13 : Licence du débisaire**

Pour une 1<sup>ère</sup> demande de licence débisaire, l'intéressé doit présenter une attestation de parrainage de deux débisaires et d'un ganadero titulaires d'une licence en cours de validité.

**Art. A-11.1 : En cas de non-respect des modalités d'affiliation et de déclaration**

Il est rappelé que la FFCL est propriétaire de la marque « course landaise » et que toute utilisation indue pourra faire l'objet de poursuite judiciaire pour obtenir réparation du préjudice subi.

**Art. A-11.1.4 : Course effectuée avec taureau (x) et/ou novillos**

- Le nombre de sorties de taureaux/novillos en piste couvert par l'assurance de la FFCL est de 40 par an. En cas de dépassement de ce nombre de sorties au 1<sup>er</sup> mars, le conseil d'administration de la FFCL délibèrera utilement.
- En l'absence de déclaration des taureaux et/ou novillos au 1er mars de l'année en cours, la course ne sera pas validée auprès de la F.F.C.L.
- En cas d'organisation de course malgré refus de la F.F.C.L., une pénalité financière de 1 500 € sera appliquée.

4 articles ont été ajoutés dans les mesures administratives :

**Art. A-11.6 : Port de la tenue de l'acteur de course landaise lors d'un spectacle non déclaré ou ne respectant pas les conditions de déclaration à la FFCL**

Il est strictement interdit à tout acteur licencié de porter la tenue de course landaise décrite dans l'article A-2.2, dans un spectacle non déclaré ou ne respectant pas les conditions de déclaration à la FFCL. Toute violation de cette règle engendrera une sanction financière forfaitaire de 1 500 €.

La licence de l'acteur est immédiatement suspendue jusqu'à régularisation de la sanction financière.

**Art. A-11.7 : Port de la tenue de l'acteur de course landaise par un non licencié**

L'association (ou le groupement) affiliée à la FFCL qui laisserait écarter en tenue un non-licencié au cours de l'un de ses spectacles (déclaré ou non), s'expose à une sanction financière forfaitaire de 1 500 €. La FFCL se réserve le droit de statuer par un refus en cas de demande ultérieure de licence par l'intéressé.

**Article A-11-8 : Exercice d'une activité non autorisée par le titulaire d'une licence FFCL**

Toute personne titulaire d'une licence FFCL et exerçant une activité non autorisée par cette licence s'expose à :

- Un rappel à l'ordre ;
- Une sanction financière forfaitaire de 500 € en cas de récidive.

**Article A-11-9 : Exercice d'une activité soumise à licence de la FFCL par un non-licencié**

Toute personne non licenciée à la FFCL et exerçant une activité soumise à licence de la FFCL sera destinataire d'une demande de régularisation de licence avec copie, le cas échéant, au ganadero et chef de cuadrilla.

La FFCL se réserve le droit de statuer par un refus en cas de demande ultérieure de licence par l'intéressé.

Les modifications sont proposées au vote du Conseil d'Administration :

- 1 contre
- 1 abstention
- 19 pour

**3. Commission de discipline**

Pour 2015, la commission de discipline s'est réuni le 14/10. Les procès verbaux ont été envoyés aux personnes entendues. Un point sera fait lors du prochain Conseil d'Administration, quand le délai d'appel sera passé.

Pour 2016, il va être pré-positionné 3 dates dans la saison pour anticiper des commissions, qu'elles soient utilisées ou non, elles auront le mérite d'être prévues.

Il est demandé à ce que la commission soit plus réactive.

#### **4. Section Communication**

##### **a. Site Internet**

Il est en ligne depuis le 06/10. Chaque jour, des nouveautés sont apportées.

Le travail conjoint avec Eurofilm, la FFCL et défi Informatique se passe bien.

Le 15/10 a eu lieu une réunion de calage suite à la mise en ligne => gestion des photos, fonctionnement, actualisation, ... Des rubriques sont encore en cours de construction.

Le site sera officiellement présenté aux deux Assemblés Générales des comités régionaux, il faudra donc une connexion Internet ces jours-là.

La page Facebook est conjointement gérée par la FFCL et Eurofilm. Depuis 1 mois, elle est 80 fois plus visitée. L'apport des vidéos sur le site contribue à la hausse de la fréquentation.

Les statistiques de fréquentation du Site seront présentées au prochain Conseil d'Administration.

On demande à tous de faire suivre à la FFCL les infos ou photos, qui pourraient apparaître sur le site.

A ce jour, la version du site est standard, il n'est pas adapté aux mobiles et tablettes ... Il faut y réfléchir pour l'avenir ...

##### **b. Projet gascon**

Il y aura 3 facettes cette année :

- Landes : 40 classes. 1<sup>ère</sup> interventions de David mardi prochain. Le planning est calé jusqu'aux ateliers de janvier. La course des pitchouns aura lieu le 20/05/16.
- Gers : le projet est relancé pour 2016, les courriers sont partis aux écoles pour les inscriptions. La date de la course des gascounets est encore à définir.
- Secondaire : avec l'aide de Mr LARROSSA, proviseur adjoint de Wlérick, 6 classes du niveau secondaire de l'agglomération montoise devraient bénéficier d'animations course landaise l'année prochaine.

##### **c. Remise des prix**

Cette année, notre partenaire, le Crédit Agricole organise la cérémonie de remise des prix (après Geaune en 2013 avec les Vignerons du Tursan et Labastide d'Armagnac en 2014 avec Maisadour).

Elle aura lieu au circuit de Nogaro dans le cadre de la finale du Championnat de France de Drift.

Le circuit de Nogaro a été choisi car il a été créé par Mr Castagnon, à l'origine également du 1er Championnat de France de course landaise.

Le Conseil d'Administration valide la date du 25/10, proposée par la CRCA.

Pour le budget, on repart sur le même montant que l'année dernière. Coralie s'occupe de l'organisation, une invitation partira la semaine prochaine.

#### **5. Section financière**

##### **a. Championnat des jeunes – Horsarrieu**

7 794 € de recettes (dont 512 places à 11 € et 67 places à 5 €) soit un bénéfice de 1 785 €

La fréquentation est en baisse par rapport à 2014.

##### **b. Championnat de France – Mont de Marsan**

21 551 € de résultat positif pour 2729 entrées payantes. Le budget n'est pas finalisé à ce jour, des factures sont encore en attente mais sont provisionnées.

Un tableau bilan de toutes les épreuves fédérales sera présenté lors du prochain Conseil d'Administration.

Franck SERVE remercie les personnes qui ont participé à l'organisation, surtout celles du guichet qui ne voient pas le spectacle.

## **6. Section formation**

Sur 12 candidats en début d'année :

- 1 abandon en cours de saison
- 2 candidats continuent en 2<sup>ème</sup> année
- 2 candidats arrêtent car elles ne correspondent pas au profil
- 1 candidat continue en 3<sup>ème</sup> année
- 1 candidat devient juré
- 3 candidats deviennent délégués sportifs
- 2 candidats deviennent délégués comptables

Une réunion bilan a été faite conjointement avec la section sportive.

Des difficultés se présentent pour le recrutement de 2016. A ce jour, il y a 1 seule candidature.

61 courriers ont été envoyés aux anciens licenciés qui n'ont pas pris de licence en 2014 et 2015 mais aucune réponse n'a été enregistrée (positive ou négative).

Le renouvellement est difficile et deviendra à ce rythme problématique pour les années à venir.

## **7. Les news**

- a. Le mémento des arènes a été édité. Il sera officiellement présenté à l'AG de la FFCL.
- b. Déplacement à Toulouse : La Dépêche du Midi nous invite à leur imprimerie pour se rencontrer et échanger sur la course landaise et notre partenariat.  
La Dépêche du Midi souhaite organiser une course landaise à Toulouse au printemps 2016, ce projet va être travaillé cet hiver pour être réalisé. Le partenariat avec La Dépêche du Midi est très positif. Un bus se fera en co-organisation avec le Comité Régional de l'Armagnac.
- c. Etat des arrêts concours :  
3 blessés : Emmanuel LATASTE le 03/06, Bastien MOITY (04/08 – 14/08) et Lucien MONTAUT (Hagetmau et toujours en arrêt)  
Mathieu NOGUES blessé au Championnat de France
- d. Christophe DUSSAU était en accident de course, il a envoyé sa reprise mais avec IPP. Il doit donc, pour reprendre, passer devant le médecin conseil de l'assurance. Le médecin conseil ne peut le recevoir qu'au mois de décembre. Malheureusement, il a sa présentation ce week-end et il souhaite être en piste pour placer les jeunes, il n'écartera pas. Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité sa présence en piste, sans écarter.
- e. Cercle régional de la Course Landaise : Nous venons de découvrir la création de cette association, créée par Messieurs Puzos et Lacaule, qui démarchent des partenaires pour pouvoir assurer sa pérennité. Franck Serve est surpris que les responsables ne soient pas venus le rencontrer pour présenter la création de cette association. Il va donc prendre rendez vous avec les responsables afin de connaître les actions et objectifs de cette association.
- f. Le CRLB renouvelle son partenariat à hauteur de 800 € pour l'école taurine.  
Le président et le conseil d'administration et l'encadrement de l'école taurine de la FFCL remercient la présidente Fabienne DUTOYA et son Conseil d'Administration.

Fin de réunion 23h45.